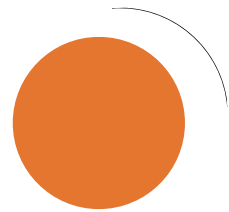




# REVA

## Reconnaissance et Valorisation

▶▶▶▶▶▶ Faire reconnaître ses compétences  
▶▶▶▶▶▶ pour obtenir une certification



### Pourquoi ?

Le dispositif REVA est une expérimentation de la VAE, qui sert à reconnaître et valider l'expérience, tout en étant accompagné et en réduisant le délais de mise en oeuvre

### Objectifs et changements?

- Simplifier la certification professionnelle enregistrée au RNCP ou un bloc de compétences
- Toutes les expériences sont prises en compte (y compris le bénévolat)
- Suppression de la durée minimale d'un an
- Continuer à travailler ou assurer vos activités habituelles
- Le congé est passé de 24h à 48h

### Pour QUI ?

Tous salariés qui veulent obtenir une certification listé parmi les métiers transverses sur la plateforme REVA du Gouvernement : <https://vae.gouv.fr>

(Ne sont pas concernés par le dispositif les étudiants, retraités et agents de la fonction publique.)

### Méthodes mobilisées :

- Des entretiens individuels
- En distanciel et/ou en présentiel
- Travaux personnels

#### Durée



6 à 8 mois

#### Modalités



En individuel  
& collectif  
& travaux  
personnels



En présentiel ou  
en visioconférence

#### Tarifs



100 % pris en  
charge par l'Etat  
(en dehors des  
frais annexe)



L'ensemble des sites et des prestations sont accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap



16 rue d'Ouessant - 35760 Saint Grégoire  
[contact@cibc-bretagne.fr](mailto:contact@cibc-bretagne.fr)  
02.30.90.97.81 - [www.cibc-bretagne.fr](http://www.cibc-bretagne.fr)



et votre vie s'active